

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 8/03/2017

Ecole Vallon Les Fontaines

PRESENTS : M APROYAN (Maire), Mmes KOBİ et MOULY (Représentantes Mairie), Mmes LANIEZ et POUX (déléguées des parents d'élèves), Mmes BRACHET et FERRARI, M GROSJEAN (enseignants), Mme CLUZE (représentant l'Amicale Laïque).

ABSENTS EXCUSES : Mme GARAGNON, M MARCHAL, Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale.

I) Sorties prévues en lien avec le projet d'école, piscine :

La Municipalité de Pierrelatte met à nouveau à disposition des créneaux natation pour l'école et nous prête l'autobus pour pouvoir y aller. Les séances auront lieu les lundis après-midi du 26 mars au 28 mai.

M GROSJEAN remercie les parents bénévoles qui se dévouent pour rendre ces sorties possibles.

Comme chaque année, les élèves de CE1 passeront le BNN1 et les élèves de CM2 le BNN2.

Une réunion est prévue avec les membres de l'Amicale Laïque pour déterminer une autre sortie en relation avec le thème de la Préhistoire d'ici la fin de l'année.

II) Retour à la semaine de 4 jours et départ à la retraite de l'ATSEM.

Le dossier pour le retour à la semaine de 4 jours a été transmis à la DASEN et à l'IEN. Le changement devrait s'opérer à la rentrée prochaine.

Les 2 mi-temps d'ATSEM seront maintenus pour l'année prochaine.

III) Exercice PPMS et incendie (exercice du 20/12/17 et incendie à venir) :

Un exercice de PPMS a eu lieu le 20 décembre 2017. Il s'agissait d'une évacuation en cas d'inondation. Rien de particulier ne ressort de cet exercice si ce n'est que M GROSJEAN enverra une copie supplémentaire du CR à Mme KOBİ en plus de celles remises à la DASEN pour plus d'efficacité.

Un exercice d'évacuation incendie reste à faire dans l'année scolaire.

M le Maire profite des rappels sur la sécurité pour distribuer un mot concernant le stationnement en marche arrière sur le parking devant l'école. Ce mot sera distribué à chaque enfant.

IV) Demandes de matériel et de travaux :

L'installation d'un panneau d'affichage devant la grille est suspendue jusqu'à l'année prochaine car la sortie devrait être modifiée à la rentrée 2018/2019.

Un budget sera alloué pour l'achat d'une structure de jeu pour la cour de l'école. Les enseignants vont se pencher sur le choix de cette structure.

La commande des ramettes de papier a été réajustée à l'année civile afin de prévoir au mieux les besoins de l'école.

Un crédit est demandé pour l'achat de manuels de mathématiques pour la classe de CE2/CM1/CM2.

Il faut trouver une solution pour fixer et utiliser les bandes aimantées murales dans la classe de M GROSJEAN sans nuire à la qualité des peintures.

D'autres travaux sont demandés, certains ont même déjà été réalisés !! (mettre un panneau en liège dans la salle de la photocopieuse, réparer les roulettes d'un tableau à pied, renforcer la table de la cour, réparer un banc de la cour et enlever le tableau en liège devant la classe de maternelle).

V) Dotation en matériel informatique pour les écoles rurales et innovantes

Le financement pour le matériel informatique sera étudié le 29 mars et les résultats d'attribution devraient être connus dans la quinzaine suivante

VI) Fête de l'école :

Aucun changement pour cette manifestation. La fête de l'école est pour le moment maintenue le 22 juin avec pour thème la Préhistoire.

PS :

Quelques questions sont arrivées hors délai, mais elles ont pu être traitées :

- *Pour l'année prochaine, pourrait-on changer de photographe scolaire ?* Réponse : Oui. Si de bons professionnels sont connus, n'hésitez pas à en informer l'équipe enseignante.
- *Le port du casque est-il obligatoire à l'école ?* Réponse : Non d'après l'article R431-1-3 du Code de la route

Ces questions tardives et importantes font rappeler au directeur la nécessité d'apporter sous forme écrite et identifiables les interrogations auprès des membres du conseil d'école. (Les questions devant relever de la collectivité qu'est l'école) et ce dans le délai indiqué sur l'annonce du conseil d'école. Les questions arrivant après la date limite ne figurent pas sur l'ordre du jour et ne sont en principe pas traitées.

Au prochain conseil d'école un paragraphe sur les jeux dangereux sera inscrit à l'ordre du jour.

Pour le Conseil d'école
GROSJEAN Sébastien